

# La Charte d'Amiens

1906



# La Confédération nationale du travail

## Qui sommes-nous ?

**UN SYNDICAT !** Parce que cette forme d'organisation – telle qu'elle a été définie par ses fondateurs et qui reste plus que jamais d'actualité – englobe à la fois le champ économique, politique, social et culturel. Parce qu'elle a écrit les plus belles pages de l'histoire du mouvement ouvrier. Parce qu'elle est directement issue du peuple et qu'elle représente au plus près ses intérêts. Parce qu'elle remet en cause le rôle dirigeant des partis au sein du mouvement social. Parce qu'elle offre une structure solide sur laquelle s'appuyer pour lutter au quotidien et tenter, demain, de réorganiser la société.

**DE COMBAT !** Parce que la plupart des syndicats sont actuellement englués dans la collaboration avec les classes dirigeantes. Parce que l'État et le patronat ne se laissent pas convaincre par de belles paroles. Parce que les intérêts des travailleurs s'opposent radicalement aux intérêts du capitalisme. Parce que seule la lutte est payante (grèves, occupations, manifestations, boycott, etc.). Parce que les grandes avancées sociales n'ont été arrachées que dans l'action et la mobilisation.

**AUTOGESTIONNAIRE !** Parce que les permanents syndicaux, dans leur ensemble, génèrent (inconsciemment ou non) la passivité et la bureaucratie au sein de leurs organisations. Parce que les décisions doivent être prises à la base par les syndiqués eux-mêmes. Parce que nos délégués sont élus sur des mandats précis et qu'ils sont révocables à tout moment par l'assemblée générale du syndicat. Parce que nous sommes soucieux de l'autonomie des syndicats locaux et respectueux du fédéralisme. Parce que nous préconisons l'auto-organisation des luttes (comités de grève, coordinations, etc.).

**ET SOLIDAIRE !** Parce que les hiérarchies de salaires et de fonctions ainsi que les différences de statuts renforcent les divisions et l'égoïsme au sein de la population, et s'opposent à la construction d'une société égalitaire et autogérée. Parce que seules la réflexion et l'action interprofessionnelles ou intercatégorielles permettent d'éviter le corporatisme. Parce que les luttes des femmes, des chômeurs, des précaires, des mal-logés, des sans-papiers, des lycéens et des étudiants sont aussi les nôtres. Parce que les peuples du monde entier sont tous victimes des mêmes maux.

## La Charte d'Amiens (1906)

Le IX<sup>e</sup> congrès confédéral de la Confédération générale du travail (CGT) s'est réuni, du 8 au 16 octobre 1906, dans une école des faubourgs de la capitale picarde. Il rassemblait 350 délégués représentant 1 040 organisations. L'appellation de Charte d'Amiens a été donnée à un vote du congrès portant sur les rapports du syndicalisme et des partis, adopté le 13 octobre 1906, à la suite d'un scrutin sur deux textes contradictoires, qui a donné lieu aux débats les plus animés. D'autres résolutions ont été votées par le congrès, les principales portant sur les relations syndicales internationales, l'action pour les huit heures, le travail aux pièces, les lois ouvrières et l'anti-militarisme. La Charte se situe dans la continuité des positions de la CGT affirmées dès sa naissance ; elle est aussi étroitement liée au contexte de l'année 1906. La CGT, née en 1895, onze ans plus tôt, ne regroupe guère plus de 200 000 adhérents, sur environ 6 millions de salariés français ; ce qui en fait l'une des confédérations nationales aux effectifs les plus réduits d'Europe, recrutant essentiellement dans les milieux d'ouvriers qualifiés et dans l'élite ouvrière. Jusqu'en 1914, la CGT comprend en dehors du courant syndicaliste révolutionnaire, deux autres tendances importantes, les réformistes et les guesdistes, représentants français du courant marxiste. Les guesdistes accordent une place subalterne à l'action syndicale, à laquelle ils refusent toute possibilité d'autonomie, et sont partisans de la subordination du syndicat au parti. L'adoption de la Charte d'Amiens marque leur défaite. Le congrès d'Amiens se tient à la fin d'une période de vives tensions. Au plan international, deux événements majeurs se sont produits, la révolution russe de 1905 et la crise marocaine au cours de laquelle France et Allemagne – cherchant toutes deux de nouveaux territoires à coloniser – ont menacé d'en venir aux armes ; celle-ci s'est achevée par les accords d'Algésiras. Au plan national, au-delà de la crise du Bloc des gauches, deux faits principaux pèsent sur les débats, la consolidation de la

## **Section française de l'Internationale ouvrière (SFIO, ou Parti socialiste) et un regain des luttes ouvrières.**

« Le Congrès confédéral d'Amiens confirme l'article 2, constitutif de la CGT : "La CGT groupe, en dehors de toute école politique, tous les travailleurs conscients de la lutte à mener pour la disparition du salariat et du patronat."

« Le Congrès considère que cette déclaration est une reconnaissance de la lutte de classe, qui oppose sur le terrain économique, les travailleurs en révolte contre toutes les formes d'exploitation et d'oppression, tant matérielles que morales, mises en œuvre par la classe capitaliste contre la classe ouvrière. Le Congrès précise, par les points suivants, cette affirmation théorique : dans l'œuvre revendicatrice quotidienne, le syndicalisme poursuit la coordination des efforts ouvriers, l'accroissement du mieux-être des travailleurs par la réalisation d'améliorations immédiates, telles que la diminution des heures de travail, l'augmentation des salaires, etc. Mais cette besogne n'est qu'un côté de l'œuvre du syndicalisme ; il prépare l'émancipation intégrale, qui ne peut se réaliser que par l'expropriation capitaliste ; il préconise comme moyen d'action la grève générale et il considère que le syndicat, aujourd'hui groupement de résistance, sera, dans l'avenir, le groupe de production et de répartition, base de réorganisation sociale. Le Congrès déclare que cette double besogne, quotidienne et d'avenir, découle de la situation des salariés qui pèse sur la classe ouvrière et qui fait, à tous les travailleurs, quelles que soient leurs opinions ou leurs tendances politiques ou philosophiques, un devoir d'appartenir au groupement essentiel qu'est le syndicat. Comme conséquence, en ce qui concerne les individus, le Congrès affirme l'entière liberté pour le syndiqué de participer, en dehors du groupement corporatif, à telles formes de lutte correspondant à sa conception philosophique ou politique, se bornant à lui demander, en réciprocité, de ne pas introduire dans le syndicat les opinions qu'il professe au dehors. En ce qui concerne les organisations, le Congrès déclare qu'afin que le syndicalisme atteigne son maximum d'effet, l'action économique doit s'exercer directement contre le patronat, les organisations confédérées n'ayant pas, en tant que groupements syndicaux, à se préoccuper des partis et des sectes qui, en dehors et à côté, peuvent poursuivre en toute liberté la transformation sociale. »

## Signataires

**Nous donnons le nom tel qu'il est écrit dans le compte rendu puis, entre crochets, le vrai nom.**

Marie [Marie François, ouvrier typographe de la Seine] ; Cousteau [Cousteau M., ouvrier jardinier] ; Menard [Ménard Ludovic, ouvrier ardoisier à Trélazé] ; Chazeaud [Chazeaud Jules, chaudronnier, Lyon] ; Bruon [Bruon C., bâtiment] ; Ferrier [Ferrier Louis, serrurier, Grenoble] ; E. David, B. d. T. Grenoble [David Eugène, plâtrier-peintre, Grenoble] ; Latapie [Latapie Jean, métallurgie, Paris] ; Médard [Médard Jean-Baptiste] ; Merrheim [Merrheim Alphonse, métallurgie] ; Delesalle [Delesalle Paul, métallurgiste en instruments de précision, Paris] ; Bled [Bled Jules, jardinier, Seine] ; Pouget [Pouget Emile] ; Tabard E. [Tabard Etienne, cocher-livreur, Paris] ; Bousquet A. [Bousquet Amédée, boulanger, Paris] ; Monclard [boulanger, Marseille] ; Mazau [Mazaud Jacques, cocher de fiacre, Seine] ; Braun [Braun Joseph, ouvrier mécanicien] ; Garnery [Garnery Auguste, bijoutier, Seine] ; Luquet [Luquet Alexandre, coiffeur, Paris] ; Dret [Dret Henri, cordonnier, Paris] ; Merzet [Merzet Etienne, mineur, Saône-et-Loire] ; Lévy [Lévy Albert, employé] ; G. Thil [Thil G., lithographe] ; Ader [Ader Paul, ouvrier agricole, Aude] ; Yvetot [Yvetot Georges, typographe, Seine] ; Delzant [Delzant Charles, verrier, Nord] ; H. Galantus [Galantus Henri, ferblantier, Paris] ; H. Turpin [Turpin H., voiture] ; J. Samay, Bourse du travail de Paris [Samay J.] ; Robert [Robert Charles, palissonneur en peaux, Grenoble] ; Bornet [Bornet Jules, bûcheron, Cher] ; P. Hervier, Bourse du Travail de Bourges [Hervier Pierre, Bourges] ; Dhooghe, textile de Reims [Dhooghe Charles, tisseur] ; Roullier, Bourse du travail de Brest [Roullier Jules, électricien, Finistère] ; Richer, Bourse du travail du Mans [Richer Narcisse, ouvrier en chaussures] ; Laurent L., Bourse du travail de Cherbourg [Laurent Léon] ; Devilar, courtier de Paris [Devilar C.,] ; Bastien, textile d'Amiens ; Henriot, allumettier [Henriot H.] ; L. Morel de Nice [Morel Léon, employé de commerce] ; Sauvage [mouleur en métaux] ; Gautier [Gautier Henri, chaudronnier, Saint-Nazaire].

## **Appel de la Fédération nationale des Bourses du travail pour le 1<sup>er</sup> mai 1896**

Dix ans avant la Charte d'Amiens, cet appel officiel de la Fédération nationale des Bourses du travail (créée en 1892) pour le 1<sup>er</sup> mai 1896 a été rédigé par son secrétaire Fernand Pelloutier, l'un des initiateurs du syndicalisme révolutionnaire en France. Il préfigure en quelque sorte la Charte d'Amiens de 1906, en définissant le double rôle du syndicalisme de défense des intérêts immédiats des travailleurs et de construction de la révolution sociale.

« 1<sup>er</sup> mai 1896

« Volontairement confinées jusqu'à ce jour dans le rôle d'organisatrices du prolétariat, les Bourses du travail de France entrent désormais dans la lutte économique, et, à cette date du 1<sup>er</sup> mai, choisie depuis quelques années par le socialisme international pour formuler les volontés de la classe ouvrière, viennent exposer ce qu'elles pensent et le but qu'elles poursuivent.

« Convaincues qu'au mal social les institutions ont plus de part que les hommes, parce que ces institutions, en conservant et accumulant les fautes des générations, font les hommes vivants prisonniers des fautes de leurs prédécesseurs, les Bourses du travail déclarent la guerre à tout ce qui constitue, soutient et fortifie l'organisme social. Confidentes des souffrances et des plaintes du prolétariat, elles savent que le travailleur aspire, non pas à prendre la place de la bourgeoisie, à créer un Etat "ouvrier", mais à égaliser les conditions et à donner à chaque être la satisfaction qu'exigent ses besoins. Aussi méditent-elles, avec tous les socialistes, de substituer à la propriété individuelle et à son effroyable cortège de misères et d'iniquités, la vie libre sur la terre libre !

« Dans ce but, et sachant que la virilité de l'homme se proportionne à la somme de son bien-être, elles s'associent à toutes les revendications susceptibles – en améliorant, si peu que ce soit, la condition immédiate du prolétariat – de le libérer des soucis démoralisants du pain quotidien et d'augmenter, par suite, sa part contributive à l'œuvre commune d'émancipation.

« Elles réclament la réduction de la durée du travail, la fixation d'un minimum de salaire, le respect du droit de résistance à l'exploitation patronale, la concession gratuite des choses indispensables à l'existence : pain, logement, instruction, remèdes ; elles s'efforceront de soustraire leurs membres aux angoisses du chômage et aux inquiétudes de la vieillesse en arrachant au capital la dîme inique qu'il prélève sur le travail.

« Mais elles savent que rien de tout cela n'est capable de résoudre le problème social ; que jamais le prolétariat ne sortirait triomphant de luttes où il n'opposerait à la formidable puissance de l'argent que l'endurance acquise, hélas !, par des siècles de privations et de servitude. Aussi adjurent-elles les travailleurs demeurés jusqu'à ce jour isolés de venir à elles, de leur apporter l'appoint de leur nombre et de leurs énergies. Le jour (et il n'est pas éloigné) où le prolétariat aura constitué une gigantesque association, consciente de ses intérêts et du moyen d'en assurer le triomphe, ce jour-là, il n'y aura plus de capital, plus de misère, plus de classes, plus de haines. La révolution sociale sera accomplie.

« Pour la Fédération des Bourses du travail :

« Le secrétaire,

« Fernand Pelloutier. »

**Il y a plus de cent ans, le 13 octobre 1906, le congrès de la toute jeune Confédération générale du travail (CGT), réuni à Amiens, adoptait après des débats animés un texte qui marquera l'histoire du syndicalisme français. Connu sous le nom de Chartes d'Amiens, il réaffirmait la nécessité de lutter pour améliorer les conditions d'existence des travailleurs, tout en préparant l'« émancipation intégrale, qui ne peut se réaliser que par l'expropriation capitaliste ». Concernant les rapports entre syndicat et partis, il prônait avec force l'indépendance et l'autonomie de l'organisation syndicale. Confirmant ainsi les thèses anarcho-syndicalistes et syndicalistes révolutionnaires, au détriment de ceux qui ne voyaient dans le syndicat qu'une courroie de transmission.**

Le Syndicat interprofessionnel de la presse et des médias (SIPM) et le Syndicat unifié du bâtiment (SUB) de la CNT région parisienne ont décidé de mettre en place une collection de brochures de formation syndicale, portant sur des sujets historiques, de droit social, de fonctionnement de la CNT, etc. Petits formats à prix libre pour faciliter la diffusion large et mettre les savoirs des uns au service de tous, parce que la construction d'un syndicalisme auto-gestionnaire, révolutionnaire et d'émancipation sociale ne passera que par là : instruire pour révolter, éduquer pour émanciper.

*Si vous avez des remarques, des idées de texte ou envie de commander des brochures, n'hésitez pas à nous contacter.*

**Courriel :** [presse.rp@cnt-f.org](mailto:presse.rp@cnt-f.org) ou [sub2@wanadoo.fr](mailto:sub2@wanadoo.fr)



**PRIX LIBRE**

**33, rue des Vignoles – 75020 Paris**  
**[www.cnt-f.org](http://www.cnt-f.org)**

**CNT**